

Département de la  
CORREZE

Commune de  
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

**En exercice : 19**

**Présents : 15**

**Votants : 19**

L'an deux mil vingt-cinq le vingt du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

**Date de convocation du Conseil** : le 14 février 2025

**Présents :**

MMES CROUZETTE, CERTAIN, NOEL, BOUDRIE, MARLINGE, VILLATOUX,  
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, MAZEAUD, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES, MANCI, ORLIANGES

**Absents excusés :**

Mme POUGET (procuration à M. FOURCHES)  
Mme MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES)  
Mme VERDEYME (procuration à M. SAGE)  
Mme CLEDIERE (procuration à Mme BOUDRIE)

**Secrétaire de Séance** : M. LEYRIS

- Le Maire rappelle au conseil municipal le projet de changement des portes au gymnase; il indique que les travaux sont estimés à 12 000€ HT, et précise que le plan de financement est le suivant:

Etat (DETR) 30%: 3 600,00€

Conseil départemental 30% 3 600,00

Autofinancement : 4 800,00€

**TOTAL: 12 000,00€**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Valide le projet de changement des portes du gymnase et le plan de financement associé
- Charge le maire de solliciter auprès de l'Etat et du conseil départemental les subventions telles que décrites dans le plan de financement
- Indique que les dépenses et recettes afférentes sont prévues sur le budget d'investissement 2025 de la commune.

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.**  
**Le Maire, Simone CROUZETTE**

Délibération N° 014-2025

DEMANDE DE  
SUBVENTION PORTEES  
GYMNASE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211925508-20250220-D014-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 04/03/2025